CA du Val de Fensch : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 71 697 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CA du Val de Fensch affichait un encours de dette de 29,6 M€, soit 412 € par habitant, une épargne brute égale à 19,2 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3 ans.

Dette par habitant
412 €
29,6 M€ au total

Capacité de désendettement
3 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
19,2 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
571 € / hab.
41 M€ au total

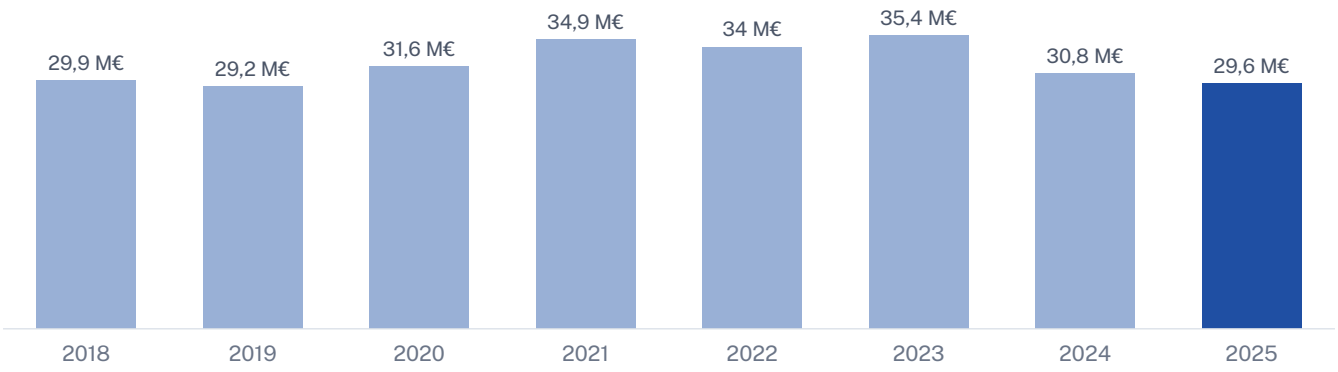
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	571 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	35,6 %	203 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	19,2 %	136 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	412 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	167 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	70 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 29,9 M€ en 2018 à 29,6 M€ en 2025 (-1,1 %). Valeur la plus haute : 35,4 M€ en 2023 ; la plus basse : 29,2 M€ en 2019.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	29,9 M€	9,3 %	10 ans	13,3 M€
2019	29,2 M€	16,1 %	5,2 ans	12,2 M€
2020	31,6 M€	18 %	4,8 ans	5,9 M€
2021	34,9 M€	17,4 %	5,1 ans	8,8 M€
2022	34 M€	21,7 %	3,6 ans	11,7 M€
2023	35,4 M€	21,8 %	3,5 ans	8,5 M€
2024	30,8 M€	23,9 %	2,5 ans	14,9 M€
2025	29,6 M€	19,2 %	3 ans	12 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA du Val de Fensch
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	3 M€ pour 11 projets
Part du coût des projets payée par l'État	25,3 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	125 k€ pour 4 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DSIL	Realisation d'une piste cyclable-troncon Nord entre Hayange Marspich et Terville	325 005 €
2024	DSIL	Requalification et extension de la dechetterie d'Hayange	260 062 €
2023	DETR	Réfection d'un pont situé à Fameck sur l'A30	62 522 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.